



Réunion du CA – 9 décembre 2022

Présents : Christelle, Étienne, Laure D., Sophie, Armelle

Durée : 1,5 h

Adhésions

Six nouvelles adhésions dont les dossiers ont été examinés par Laure et Armelle au café du salon du Livre à Marseille : 3 débutantes, 3 confirmés, 3 refusés (faute de formation reconnue dans la profession). L'ACLF compte 73 confirmés, 79 débutants et 4 bienfaiteurs.

Vie de l'association

Le compte rendu du mois d'octobre a déclenché une petite dizaine de réactions : c'est plus que d'habitude et nous avons particulièrement apprécié :

— « En vous remerciant de cet envoi, des efforts et du temps associés à sa création. J'ai bien lu ce document, parfaitement rédigé comme d'habitude, et contenant des infos utiles. »

— « Merci pour ce nouvel épisode. Pour être et avoir été dans diverses associations, vous ne pouvez pas savoir à quel point j'apprécie de pouvoir suivre ainsi la vie de l'ACLF (plutôt que de découvrir une fois l'an ce qui a été fait, ou pas fait, ou ce qui pourrait être fait et dont on ne saura qu'un an plus tard ce qui aura été fait... ou non). Helvétiquement vôtre.

Membres du CA

Étienne a annoncé qu'il ne fera pas un tour de manège au conseil d'administration. Rappelons qu'il est présent depuis 2018 (année de la fondation de l'ACLF). Il s'efforcera de manœuvrer le gouvernail des rencontres du cycle Convergences.

Assemblée générale 2023

La date arrêtée est le **samedi 11 mars à 10 h** en télé-truc. Le CA se réjouit de vous voir.

☛ Il vous faudra être à jour de votre cotisation 2023 pour pouvoir voter ou envoyer votre pouvoir par mail en mandatant l'un des membres du CA.

☛ Toute candidature au CA (débutants inclus) sera la bienvenue. En 2022 nous sommes passés de 9 membres à 5. La pérennité des actions de l'ACLF est donc en jeu si nous passons à 4 membres (ou persévérons à 5 membres).

Marion L. envisage d'embarquer comme mousse. Afin qu'elle se détermine, le CA lui propose de participer comme observatrice à la prochaine réunion fixée le mercredi 25 janvier à 17 h.

Typotes

Lyon, le 26 octobre | 14 présents

La cellule lyonnaise résume :

5 membres de l'ACLF, 2 correctrices non membres de l'ACLF, 2 personnes en reconversion, 2 biographes, 3 traductrices/traducteurs et interprète, 1 invitée, fondatrice de Spiky Community. (Pour les matheux, oui, cela fait plus que 14, car certains cumulent plusieurs casquettes !) Les marque-pages ont été distribués à celles et ceux qui pensaient pouvoir leur donner une visibilité. (Fabienne Colas.)

Ce typote a occasionné le déplacement de notre unique représentante du Diois ; elle résume :

Notre petit collectif a pris une certaine ampleur et il a fallu mettre plusieurs tables bout à bout pour la première fois [...] Une sorte de forum de l'ACLF avec des vraies gens, en quelque sorte ! Pour les correcteurs lyonnais travaillant aussi en traduction (ou révision de traductions), nous avons d'ailleurs appris l'existence d'un rendez-vous mensuel entre traducteurs et interprètes au café KoToPo, lui aussi dans les pentes de la Croix-Rousse. Une dernière info. intéressante pour toutes et tous : plusieurs correctrices présentes lors de ce rendez-vous des typotes envisagent d'appliquer un pourcentage d'augmentation à leurs tarifs habituels à compter du 1er janvier, en raison de l'inflation (il me semble avoir entendu 6-7 %). (Laure Bourgeaux.)

Paris, le 10 décembre | 2 présentes

Visite de l'exposition sur Molière. (Sophie Maziane.)

Formalités administratives

Subvention de la DRAC

Laure a envoyé une **note d'intention** à la DRAC présentant en 2 pages le projet de l'ACLF, ses objectifs et une estimation budgétaire avec montant de subvention espérée, soit 50 % du budget total estimé (= 7 300 €). La note d'intention a été accueillie favorablement : l'ACLF doit envoyer le formulaire de demande de subvention avant le 17 février 2023

Laure n'a pas pu s'organiser dans les temps pour demander une subvention à la Ville de Paris.

Code NAF (abrègement de : nomenclature d'activité française)

Pour mémoire, la profession correcteurs n'a pas de code NAF qui lui est propre. Les correcteurs indépendants ont dans la plupart des cas les codes 82.19 (activité de bureautique et photocopie), 58.11 (édition de livres), 82.11 (services administratifs combinés de bureau). Dans le cadre de la révision de ces codes – la NACE (la nomenclature statistique européenne des activités économiques) – dès 2020, l'Insee avait pris langue avec l'ACLF qui avait répondu souhaiter un code propre à l'activité ou que celle-ci soit au moins rattachée au code 74.30 (activités de traduction et d'interprétation, considérant que la correction est plus proche de la traduction que de la photocopie (!) On en rêvait, c'est trop tard. Il eût fallu participer à la concertation sur la nomenclature européenne en 2020. On a raté la bouée de balisage, mais on a sorti le kit de réparation : Le 28 novembre, Laure D., au côté virtuel de Jacques Dyonisak (président de l'association Correcteurs en Bretagne et adhérent ACLF), a assisté à une réunion de concertation : tous deux ont plaidé la cause du métier, lequel pourrait faire partie du 74.99 (autres activités spécialisées, scientifiques et techniques non classées ailleurs). Laure et Jacques ont assisté à un autre télé-truc, cette fois sur la section J (activités d'édition, de diffusion, de production et de distribution de contenu).

La section de révision NAF-Insee vient d'accuser réception de l'argumentation ACLF détaillée sur le métier visant à arrimer le lest qui affère aux classes et sous-classes : « Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques non classées ailleurs » dans l'espoir d'obtenir un classement dans le 74.99. Merci à Jacques d'épauler Laure dans cette délicate ascension du mont NAF.

Agrément pour la défense de la langue française

Nous avons envisagé de proposer une modification des statuts pour ajouter cet élément (qui ouvre droit à une subvention). L'idée est abandonnée, car après réflexion l'ACLF a vocation à défendre la profession de correcteur et non la langue française.

TVA = 5,5 %

Au point mort.

Visibilité de l'ACLF

Code de déontologie

« J'ai découvert l'ACLF en faisant une bête recherche Google "déontologie métier correcteur" et je suis plus qu'heureuse d'avoir pu imprimer cette charte (mon côté documentaliste, sûrement). »

Réseaux

« J'ai découvert votre association via un post LinkedIn, un de mes contacts qui venait d'être accepté chez vous, si je me souviens bien. »

Fontaine ô livres

« Étienne Diemert y a présenté votre association, et ça m'a tout de suite intéressé.

Je trouve très important qu'il y ait ce genre de structure et que nous ne travaillions pas tous dans notre coin, mais en se regroupant et en échangeant. »

Annuaire

Certains adhérents sont sollicités par des personnes qui piochent dans l'annuaire pour s'informer sur le métier. Quid des adhérents qui trouveraient des mandats par le biais de l'annuaire ?

49 adhérents répertoriés : le nombre est stable depuis octobre. Pour mémoire, Sophie s'occupe de l'annuaire à : annuaire@associationdescorrecteurs.fr

Marc-page

Au salon du Livre, à Marseille

Laure a distribué des Marc-pages, Armelle commentait, auprès d'éditeurs qui en ont apprécié autant la qualité du papier que la formule. Marion L. nous assistait.

Au salon de la BD à Blois

Christelle (du CA) en a distribué à des éditeurs qui les ont bien appréciés ; en général, ils ne connaissaient pas l'ACLF.

Au repas de fin d'année entre correcteurs d'un gros groupe de presse à Lausanne

Beaucoup de succès ; il a suscité l'évocation de souvenirs de coquilles cocasses.

Premières assises nationales de l'édition indépendante

👉 début février à Aix-en-Provence

L'ACLF avait la velléité d'y tenir un stand en bonne et due forme. Sa candidature a été acceptée, mais pas moyen de trouver un stand aux mesures d'une table de chevet pour poser les Marc-pages. On se contentera d'un billet visiteur à 30 € à la place du stand à 600 €. Ceux qui voudraient s'y rendre peuvent se manifester ; on pourra vous prêter le billet.

<http://www.fedei.fr/index.php/assises-nationales/>

Formation

Webinaires

« Cap ou pas cap dans les titres d'œuvres », 8 décembre | Marie-Christine Raguin (adhérente)
10 places, 10 inscrits, 1 défection sans avertissement.

— « Un webinaire encore bien construit et agréable à suivre ; l'alternance entre explications et exercices est vraiment bénéfique. »

« Chaîne du livre, rôle du correcteur, devis », 28 octobre | Céline Gonzalez (adhérente)
15 participants.

Les exemples d'illustrations ont été appréciés, ainsi que la notion de fiche de prépa (une fiche de synthèse rendue systématiquement avec la correction, une pratique inconnue de beaucoup).

Plus de réactions sur le PDF envoyé par Céline que sur le webinaire.

— « Je n'ai pas pu assister à ce webinaire, mais je vous remercie de ce compte-rendu une fois encore très intéressant et utile ! J'apprécie beaucoup vos efforts pour nous aider, nous soutenir, nous donner des pistes. Je ne regrette pas un instant d'avoir adhéré à cette association. »

2^e cycle « convergences » sur des ouvrages de non-fiction

3^e rencontre, le 30 novembre : *En lutte ! Carnet de chants*, éd. du Détour

Véronique Servat, co-autrice, Valérie Tougard, correctrice, et Bertrand Bernard, éditeur.

Quelle a été l'amplitude de l'intervention de la correctrice, sachant que la préparation de copie avait été effectuée en amont par l'éditeur ? Comment a-t-elle mobilisé le code typographique pour habiller le texte de ses capitales et bas-de-casse ?

Plaisir de lire les quelques adhérents qui se sont exprimés dans la messagerie.

— « J'ai eu la chance de pouvoir assister aux trois rencontres, et elles ont toutes été passionnantes et enrichissantes. J'y ai beaucoup appris et j'ai également été rassurée quant à ma façon de travailler. Comme je suis à mon compte et que je suis introvertie, ces événements m'offrent une occasion, sinon de discuter du métier, du moins de profiter des échanges des autres.

— « Bravo et merci à l'AcLf pour l'organisation de cette rencontre !. Quel plaisir de voir un tel dynamisme, un tel enthousiasme de la part d'une association !

Pour l'année prochaine, il est évoqué une table ronde avec des réviseurs de traductions (sans les traducteurs). Se pose la question d'un autre cycle Convergences traitant de la littérature policière ou imaginaire ou jeunesse. On aborde la question d'envisager une autre formule.

Sophie propose de faire appel à des adhérents de l'ACLF.

Formation commerciale

Les 58 réponses au sondage sur la tenue d'une formation commerciale indiquent :

- intérêt pour la formation qui cadre avec les objectifs de l'asso
- formation souhaitée à distance (si en présentiel, à Paris avec une rencontre typotes)
- séparer les débutants des confirmés
- prix par adhérent : effectif bien réparti entre 30 et 50 €

L'option à distance est adoptée pour deux ateliers. Christelle prend son quart : contact avec la formatrice. Elle a interrogé la présidente du Syndicat national des prestataires et conseils en écriture afin d'envisager la mutualisation des coûts : chou blanc !

Communication

Boîte à outils

Sur une idée originale de Laure D. qui a marché sur les erres de Gabriella, une correctrice nouvellement acquise à la cause de l'association, à laquelle nous sommes très reconnaissants. Laure, Christelle et Armelle ont assuré les ajustements et Sophie mettra un nœud rouge à ce cadeau de Noël que nous nous efforçons de terminer à temps.

Enfin,

surtout, ne restez pas bûche bée !

